



Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du jeudi 19 avril 018

19.15 h. Couvent des Cordeliers - Fribourg

INTRODUCTION & PRÉSENCE

M. Chappuis, Président ouvre la séance et salue les participants qui applaudissent le choix de la visite de l'église et du couvent des Cordeliers.

Deux scrutateurs sont nommés : Mme Caroline Brugger et M. Raphaël Sciboz.

38 personnes sont présentes sur 42 inscrites. Quatorze personnes sont excusées.

Le Président propose d'ajouter un postulat à l'ordre du jour au point 5. En effet, M. Kneuss, responsable du service bateaux a terminé en 2017 et a trouvé un remplaçant qu'il faut élire en qualité de membre du comité. L'assemblée accepte à l'unanimité, sans contre-épreuve cette modification à l'ordre du jour.

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 30 mai 2017

Celui-ci a été envoyé avec la convocation à l'AG. Il ne suscite aucune question. Il est approuvé à l'unanimité sans contre-épreuve.

2. Rapport du Président sur les activités 2017

L'année 2017 fut calme au niveau des travaux. Seuls des entretiens ont été confiés à VAM.

L'activité touristique fut sereine, moins lucrative que les années précédentes car le lac a retrouvé son niveau très tard et les week-end ont été pluvieux. Nos bateaux ont tout de même transporté 3'398 personnes. Le président remercie M. Jean-Pierre Kneuss et toute l'équipe des pilotes pour leur dévouement.

La messe des bateliers a connu un beau succès.

L'Association culturelle « La Tuffière » n'a pas pu clore sa saison culturelle sur l'île pour une question de pluie. Cette année, la représentation aura lieu le 30 juin avec « Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois » et leurs chansons coquines. Bienvenue à toutes et à tous.

Durant le Slow Surf des 26 et 27 août, la famille de Antoine Gremaud a proposé des crêpes et des boissons sur l'île d'Ogoz au profit de l'Association. Celle-ci les remercie chaleureusement. En 2018, M. Gremaud ne peut pas reprendre cette activité et le comité cherche une solution de remplacement

Le comité s'est réuni 6 x en 2017. Le président remercie ses membres pour leur assiduité.

Il termine son rapport en remerciant tous les membres qui soutiennent l'association par leur cotisation et leur présence. L'Association a toujours besoin de membres aussi il sollicite les personnes présentes pour qu'elles en parlent autour d'elles.

3. Comptes 2017

Les comptes 2017 sont présentés et commentés par Madame Sciboz, comptable. Ils présentent des produits pour Fr. 62'012.-- et des dépenses pour Fr. 61'830.--, dont Fr. 6'926.70 d'amortissements. Il bouclent avec un bénéfice de Fr. 182.--

Sans aucune question, M. Bernard MOLLARD, vérificateur, donne lecture du rapport de la vérification des comptes 2017 à laquelle il a œuvré avec Mme Janine Hostettler, en date du 15 mars 2018. Il remercie la comptable pour son travail et invite l'assemblée à approuver les comptes.

Les comptes 2017, tels que présentés, sont approuvés à l'unanimité sans contre-partie.

- N.B. M. Schmutz demande que les comptes soient présentés sur papier et pas seulement au projecteur. Le comité procède ainsi pas souci d'économie de papier. Les comptes lui seront cependant adressés personnellement par la comptable.

4. BUDGET d'investissement 2018

Suite à l'abandon du projet de bateau solaire par INNOREG en 2017, le comité de l'association a décidé de continuer seul. Le budget d'étude 2017 de Fr. 1'000.-- n'ayant pas été utilisé, il est reporté pour 2018.

Des achats d'équipement d'entretien sont budgétisés pour Fr. 3'000.--

Ces 2 postes seront couverts par le résultat de l'exercice.

Le budget d'investissement est approuvé à l'unanimité sans contre-partie

BUDGET de fonctionnement 2018

Présenté sur écran et commenté par la comptable, le budget de fonctionnement 2018 prévoit des recettes pour Fr. 70'710.-- et des dépenses pour Fr. 66'550.--, y compris Fr. 5'000.-- d'amortissement, soit un bénéfice prévu de Fr. 4'160.-- servant à couvrir les investissements.

Le budget de fonctionnement 2018 est approuvé à l'unanimité, sans contre-partie.

5. Élections :

5.1 **Élection d'un vérificateur suppléant** : le mandat de M. Bernard Mollard est arrivé à terme. Mme Marie Fischer officiera avec Mme Janine Hostettler pour vérifier les comptes 2018. Un vérificateur suppléant est choisi parmi l'assemblée. M. Léon Vollichard se présente et son élection a lieu par applaudissements.

5.2 **Élection d'un membre du comité** : Après 13 années à la tête du service « tourisme », M. Jean-Pierre Kneuss a pris une retraite bien méritée. Il a facilité la tâche du comité en trouvant un remplaçant en la personne de M. Jean-Pierre Grandjean, ancien collègue. Celui-ci a pris son service pour la saison 2018, dès le 1^{er} novembre 2017. Cependant, M. Grandjean doit être élu au comité. M. Chappuis lui donne la parole pour une brève présentation. Son élection est approuvée par applaudissements.

6. DIVERS

- 6.1 Démission de M. Pierre Schmutz de son poste de responsable entretien de la Chapelle Saint-Théodule.** M. Gabriel Henninger, nouvellement engagé comme pilote, a accepté ce poste de responsable d'entretien de la chapelle + responsable entretien du site (débroussaillage, tonte du gazon, etc).
- 6.2 Démission de M. Maurice Dupont de son poste de responsable des deux bateaux** de l'association. M. Richard Sala, habitant à la route d'Ogoz, reprend son poste.

Les deux démissionnaires sont chaleureusement remerciés par le Président et reçoivent un présent en guise de reconnaissance.

- 6.3 M. Reynaud rebondit sur la demande de M. Pierre Schmutz et propose que le procès-verbal soit envoyé par voie électronique. Le comité prend note et avisera pour 2018.
- 6.4 Mme Vollichard propose au comité d'organiser une exposition de sculptures en plein air avec Jimmy, de la Galerie Yaqa à Chavannes-sous-Orsonnens. Le comité reste ouvert. Mme Vollichard transmet à Yaqa. Elle signale également une chambre d'hôte qui pourrait être utilisée par les mariés de l'île d'Ogoz par exemple. Mme Sciboz lui propose de demander à cette personne de prendre contact avec l'association, de payer une cotisation annuelle à l'instar des traiteurs pour figurer sur le site Ogoz.ch.
- 6.5 M. Yvan Maillard – représentant de la Commune de Pont-en-Ogoz – explique la mise en place d'un service de parking durant les basses eaux. En 20 jours, environ 4600 voitures ont été accueillies par les agents de sécurité, moyennant une taxe de Fr. 5.-- par véhicule. A 3 ou 4 personnes par véhicule, sans compter les personnes qui laissent leur voiture au village ou qui viennent en dehors des heures de service, il laisse imaginer le nombre de visiteurs sur l'île depuis le 11 mars...
- 6.6 M. Grandjean prononce un petit discours de remerciement à M. Kneuss qui l'a introduit auprès du comité et lui a permis de reprendre le service Tourisme dès le 1^{er} novembre 2017. Pour 2018, ce sont 9 mariages, 14 excursions et 3 baptêmes protestants qui sont déjà confirmés. Il remercie également les pilotes qui lui ont réservé un accueil chaleureux lors de la séance de printemps qui a eu lieu le 7 avril dernier.

L'assemblée générale 2018 est close à 21.00 h.. Elle est suivie du traditionnel repas offert aux membres présents.

Fait à Le Bry, 23 avril 2018 / ams